

Nos outils pour les délégués

L'exposition « Je me présente, votez pour moi »



- **Tarifs de location** : 5 jours : 30 € (+ frais de port)
- **Gratuité pour les établissements adhérents**

• L'agenda du délégué-élève

Collège
L'agenda du délégué-élève

Livret destiné à accompagner les délégués des élèves tout au long de l'année pour accomplir leur mandat : charte du délégué, rôle et missions, droits et devoirs, connaître et comprendre le système représentatif et les différentes instances, calendriers et moments clés de l'année, préparer et participer au Conseil de Classe, fiches individuelles élèves, bilan de mandat. (Format A5 - 78 pages)

- Tarif** : (+ frais de port, règlement à réception)
- 5€ > 1 exemplaire
 - 50€ > 12 exemplaires (soit 2 offerts)
 - 100€ > 25 exemplaires (soit 5 offerts)

Les revues FOEVEN

Publication théorique et pratique, la revue FOEVEN s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à l'éducation et au fonctionnement du système éducatif dans et hors l'école. Support de réflexion, chaque numéro aborde un thème différent.

Toutes nos revues sur www.aroeven-nantes.fr

Nouveau! Du Foyer Socio-Educatif à la Maison Des Lycéens

Brochure permettant aux lycéens et aux membres de la communauté éducative de s'outiller pour créer et animer une MDL au sein de l'établissement.

Brochure de 38 pages - 8,50€ -

L'AROEVEN c'est aussi :

• Des vacances

- Des séjours de vacances pour les jeunes de 8 à 18 ans,
- Des journées récréatives,
- Des rencontres européennes dans le cadre du Programme Européen Jeunesse en Action

• Des formations BAFA 2012 / 2013

L'Aroéven propose des stages de formation BAFA/BAFD destinés aux personnes intéressées par l'encadrement d'enfants et d'adolescents en centre de vacances, de loisirs ou autres structures agréées par le Ministère de la Jeunesse & des Sports.

- **BAFA formation générale**:
 - chaque période de vacances scolaires à Nantes
- **BAFA approfondissement**:
 - « Petite enfance / activités manuelles et scientifiques » > février 2013 à Nantes
 - « Découverte du théâtre en Accueil Collectif de Mineurs et création audiovisuelle » > octobre 2012 et 2013 à Nantes
- **Qualification « Surveillance de Baignade »**
 - avril / octobre 2013 à Nantes

• Le BAFA Lycéen

L'Aroéven organise à la demande des membres de la communauté éducative (CVL, MDL...), des sessions BAFA dédiées aux élèves de votre établissement intéressés par l'animation volontaire. Cette formation apporte une certification et une dimension éducative supplémentaire valorisant l'engagement citoyen des élèves.

• Louer à Belle-Ile-en-mer un terrain de camping pour 30 personnes

Pour vos formations externalisées, que ce soit pour la formation continue des enseignants, ou pour des voyages (week-end, semaine) d'intégrations, stages thématiques culturels ou sportifs à destination des élèves de votre établissement, l'Aroéven vous propose son camping à Belle-Ile en Mer. Situé à la pointe du Gros Rocher, à 150 mètres de la plage et à 5km de Palais, ce terrain de 4000 m² vous accueille de juin à septembre.



Les Formations de l'Aroéven pour les élèves et délégués

Année 2012 / 2013



Collégiens
Lycéens



4 rue de la perrière
44200 NANTES
☎ 02 40 34 20 02
aroeven.nantes@aroeven.fr

Association Régionale des Œuvres Éducatives
et de Vacances de l'Éducation Nationale

www.aroeven-nantes.fr

La formation des élèves-délégués

3 à 6 heures

L'Aroéven des Pays de la Loire œuvre pour une véritable éducation à la citoyenneté à l'école par la formation des délégués des élèves (Circulaire 91-081 du 05/04/1991) :

"La formation des délégués des élèves a pour objet de les aider à assumer pleinement leur rôle au sein des différentes instances de l'établissement dans lesquelles ils sont représentés (...) ou à l'extérieur de celui-ci (...) et à devenir ainsi des acteurs à part entière de la communauté éducative. Elle doit contribuer à transformer la nature des relations à l'intérieur de cette communauté en facilitant l'expression des élèves et leur participation à la vie de l'établissement. (...). Cette formation doit poursuivre quatre objectifs généraux :

- 1- la formation civique,
- 2- le droit d'expression et l'apprentissage de la responsabilité,
- 3- la connaissance de l'établissement et de son environnement,
- 4- le fonctionnement de l'établissement."

Nos modules de formations

• Module : « Etre délégué élève au collège / lycée »

- > Fonction et rôle du délégué
- > Connaissance de l'établissement et de ses instances
- > Préparation et participation au conseil de classe
- > Mieux communiquer: préparer et animer une réunion

• Module : « Etre élu lycéen au C.V.L. / C.A. »

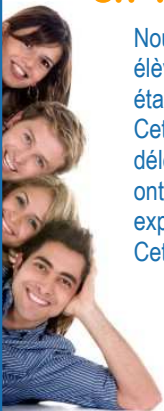
- > Connaissance de ces instances
- > Fonction et rôle de l'élève élu dans ces instances
- > Les domaines de compétences des élus

Formation des élèves-délégués en inter-établissements

Nous vous proposons une formation de délégués des élèves d'un même niveau en partenariat avec les établissements voisins du vôtre (collèges ou lycées). Cette journée de formation spécifique permet aux délégués-élèves de rencontrer d'autres camarades qui ont les mêmes rôles et ainsi d'échanger leurs expériences grâce à des ateliers ludo-éducatifs.

Cette rencontre entre pairs favorise l'ouverture et l'échange de pratiques enrichissantes et valorisantes pour l'élève, en plus d'aborder les objectifs indispensables à la fonction de délégué.

Pour plus d'information
consultez notre site internet



Les formations de l'Aroéven

Créer et animer la M.D.L

(Maison Des Lycéens)

3 heures

La Maison Des Lycéens (MDL) est un outil au service des lycéens. Elle aide au développement de la vie culturelle au lycée et donne aux élèves l'occasion de s'engager dans des projets, de faire l'apprentissage de leur autonomie et de prendre des responsabilités. Elle se substitue aux Foyers Socio-Educatifs (FSE).

Il n'est pas toujours aisé de créer une Maison Des Lycéens ou même de passer du FSE à la MDL. Par conséquent, nous vous proposons une formation afin de connaître les marches à suivre pour la création d'une MDL et/ou le remplacement du FSE.

La création d'une Maison Des Lycéens dans les établissements scolaires permet de :

- développer l'éducation à la citoyenneté et la responsabilisation,
- s'impliquer davantage dans la vie démocratique de l'établissement scolaire et par conséquent d'y "vivre mieux",
- acquérir des connaissances et des compétences dans l'engagement associatif sur le temps extra-scolaire,
- ouvrir des possibilités en matière de projet et d'initiative.

• L'Aroéven soutient et accompagne la mise en place, le suivi et l'administration des associations d'élèves :

- > Fonctionnement et organisation de la MDL,
- > Création d'une association (déclaration, rédaction des statuts, règlement intérieur, assurance, budget, le langage associatif),
- > Passage du FSE à la MDL,
- > Les possibilités pour les élèves en matière de projet..



Médiation scolaire par les pairs

3 heures

La médiation est un processus qui permet, lors d'un conflit, l'intervention de personnes extérieures et formées, pour dépasser le rapport de force et trouver une solution sans perdant ni gagnant.

La médiation scolaire vise à remplacer la violence par les mots et se caractérise comme une médiation PAR, POUR, AVEC, et ENTRE les jeunes.

Les adultes sont toutefois indispensables dans la mise en œuvre et la régulation des espaces au sein d'un établissement dans ce projet à long terme.

Choisir de former des élèves médiateurs c'est instaurer la parole comme mode prioritaire de résolution de conflits.

Cela permet également :

- d'apprendre l'écoute sans jugement,
- de créer des solidarités entre élèves et entre élèves et adultes,
- d'améliorer l'ambiance générale de l'établissement.

• Contenu de la formation des élèves :

- > Comment résoudre un conflit ?
- > Les attitudes de communication et d'écoute,
- > Fonction et rôle du médiateur,
- > Outils pour la médiation: protocole pour médiateurs, règles à respecter pour les médiés, compte-rendu de médiation, charte du médiateur, etc...
- > Simulations de médiations (jeux de rôles).

La médiation est un processus sur l'ensemble de l'année scolaire. Une réunion sera organisée en amont de la formation pour présenter le projet à l'ensemble du personnel volontaire de l'établissement.

Nos tarifs

• Coût de formation (préparation et déplacements inclus) :

- > 50€/heure en collège devant stagiaires
- > 60€/heure en lycée devant stagiaires

Un bilan de la formation est transmis aux établissements scolaires partenaires à l'issue de la formation. (Elle est évaluée en fin de module par les stagiaires).

• Coût de l'adhésion (obligatoire) à l'Aroéven :

- > 46€ à 107€ selon le nombre d'élèves accueillis au sein de votre établissement. (cf. le bulletin d'adhésion ci-joint).

Adhérer, c'est d'abord et surtout créer un partenariat que nous sommes heureux de traduire par des conseils, des visites et autres apports à nos établissements adhérents.

Pour plus d'informations, consultez notre site internet